



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DEPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt  
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de  
Préservation des Espaces Naturels  
Agricoles et Forestiers

Séance du 20 avril 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER  
Tél. : 01.34.25.24.26.  
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

### Avis sur le PLU arrêté de la commune d'Amenucourt

La commune d'Amenucourt a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 31 décembre 2017. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 20 avril 2018.

La commission s'est prononcée sur :

- Les règles de constructibilité des zones A et N. L'extension de la surface urbaine, d'environ 1,35 hectares, dans les 4 hameaux de la commune.
- La zone 2 AU située dans le hameau du Mauverand, d'environ 1 000 m<sup>2</sup>.

La CDPENAF a émis **un avis favorable** à ce projet sous réserve que :

- l'extension de 1 800 m<sup>2</sup> au hameau de Roconval soit de nouveau en zone naturelle ;
- le règlement de la zone Ap soit précisé.

La présidente de la CDPENAF

Sylvie PIERRARD